

1. REDYNAMISER LE VALAIS

De nombreux dossiers politiques d'importance pour le Valais se jouant à Berne, j'avais proposé en 2003 :

- de veiller tout spécialement aux réformes de la péréquation financière et de la politique régionale
- de positionner le Valais sur un axe de développement économique au service de l'emploi et du progrès social.

Je suis donc intervenu au Conseil national dans ce sens en proposant :

- de renforcer la péréquation financière notamment en tenant compte des bénéfices réels de la Banque Nationale Suisse pour alimenter le fonds de compensation des cas de rigueur (gain pour le Valais 25 mio par an)
- d'adapter les redevances hydrauliques
- de renforcer les transports publics dans les régions
- demandé un accompagnement de la restructuration du secteur de l'aluminium (Alcan, Steg)
- la distribution postale des journaux régionaux
- le renforcement des banques cantonales pour favoriser l'octroi de crédits avantageux aux PME
- de renforcer la protection contre les dangers naturels (tremblements de terre).

POURSUIVRE L'ACTION POUR UN VALAIS QUI GAGNE

Au cours de la prochaine législature, le Valais sera concerné à nouveau par de nombreux dossiers.

Dans le domaine de l'énergie, je m'engage à défendre une adaptation de la redevance hydraulique pour que notre canton bénéficie aussi de la richesse de notre production électrique. De plus, les bénéfices engrangés par les grandes compagnies d'électricité devront être imposés au lieu de production en Valais et non plus au siège des sociétés.

Dans le domaine de l'environnement, la meilleure protection réside dans la poursuite de la politique exemplaire des transports notamment par le transfert de la route au rail. Je m'engage en faveur du doublement du tunnel de base du Lötschberg et de la liaison ferroviaire directe avec le centre du Valais. Les accès Sud à travers le Simplon devront être améliorés et le Valais mieux intégré dans le réseau ferroviaire national.

En matière touristique, l'enjeu de l'abolition de la Lex Kohler (contingentement de la vente aux étrangers) passe par l'adoption de mesures d'aménagement du territoire pour maîtriser le développement touristique des cantons, comme l'ont déjà fait les communes du Haut-Plateau et celle de Zermatt. Je m'engage à défendre la suppression de la Lex Kohler et le respect du fédéralisme en matière d'aménagement du territoire.

Je défends le principe des finances fédérales saines pour permettre au Valais de bénéficier en plein des financements publics en faveur de la promotion économique et de l'innovation technologique.

2. UNE AUTRE POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

En 2003, dans mon programme électoral, je m'étais fixé 3 objectifs :

- relancer l'économie en priorité
- favoriser la consommation en tant que pilier de la croissance économique
- consolider les assurances sociales.

Je suis donc intervenu au Conseil national dans ce sens en proposant :

- la création d'un Fonds de restructuration industrielle et d'innovation technologique, alimenté notamment par la vente des actions de Swisscom jusqu'à la hauteur légale de 51%
- l'augmentation des dépenses publiques pour la formation et la recherche
- la mise en place de réseaux de développement économique pour combattre la désindustrialisation de la Suisse
- le renforcement de la politique régionale pour contrer la tendance à la centralisation économique
- des mesures innovantes pour redynamiser le tourisme
- l'harmonisation des impôts pour les très hauts revenus (CHF 250.000.- revenu imposable) et les très grandes fortunes (CHF 2 mio fortune imposable).

- l'extension des conventions collectives de travail pour assurer de bonnes conditions de travail, éviter le dumping salarial et renforcer le pouvoir d'achat
- le maintien de l'indexation mixte (adaptation au renchérissement et à l'évolution des salaires) des rentes AVS
- la lutte contre la vie chère et les prix surfaits
- le soutien financier aux crèches et la promotion de l'égalité des droits entre femmes et hommes.

- la flexibilisation de l'âge de la retraite
- l'assainissement et la consolidation de l'assurance invalidité
- le plafonnement des primes d'assurance-maladie.

POUR SUIVRE L'ACTION ENTREPRISE EN L'APPROFONDISSANT

L'accentuation de la mondialisation de l'économie constitue la donnée principale. Pour une économie ouverte sur le monde comme celle de la Suisse, elle offre des perspectives nouvelles pour ses exportations, le maintien d'une croissance soutenue chez nous et la création d'emplois.

Toutefois, ses excès boursiers, financiers, en matière de ressources naturelles et de salarisation des grands patrons, mettent en danger la justice sociale et fiscale, l'égalité des chances et creusent les inégalités.

- ❖ Le nouveau programme économique du PSS «pour une économie sociale et écologique » à la rédaction duquel j'ai largement contribué en tant que co-président de la commission des finances et de l'économie du PSS, apporte les réponses adéquates pour relever les défis du futur :

- **Le plein emploi** : il faut viser le plein emploi car la politique du plein emploi permet d'intégrer pleinement les jeunes et les femmes à la vie professionnelle.

- **Transformation écologique** : la Suisse doit retrouver une position de leader en la matière afin de générer un développement durable, promouvoir les entreprises technologiques et créer des emplois innovateurs.
- **Équité dans la répartition des richesses** : augmentation du pouvoir d'achat pour les revenus faibles et moyens grâce à l'augmentation de la productivité, répartition équitable du patrimoine, solidarité entre les générations et les régions.
- **Égalité des sexes** : répartition équitable du travail, lutte contre les inégalités salariales.
- **Formation et recherche** : politique technologique moderne dotée d'un fonds dédié, soutien aux PME dans le transfert du savoir, centres de compétences dans le climat, l'énergie, la nanotechnologie et les sciences de la vie.
- **Mutations structurelles** : identifier les changements, aider à l'adaptation par des mesures d'accompagnement de manière à rendre les mutations socialement acceptables et respectueuses des régions et de l'environnement.
- **Démocratie dans l'économie** : les choix stratégiques n'appartiennent pas qu'aux actionnaires. Il faut étendre les droits de participation des travailleuses et des travailleurs aux décisions dans les entreprises d'importance.
- **Politique économique solidaire** grâce à la maîtrise de la mondialisation.

LA NOUVELLE ECONOMIE SE BASE SUR LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT DURABLE, C'EST-À-DIRE LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LE RESPECT DU SOCIAL ET DE L'ENVIRONNEMENT.

❖ L'économie et le social sont complémentaires. La protection sociale et un facteur de cohésion sociale mais aussi un facteur économique essentiel. C'est pourquoi il faut défendre à tout prix l'AVS, assurer la pérennité de l'assurance invalidité et de l'assurance chômage et mieux contrôler l'assurance-maladie. Le vieillissement de la population exige une flexibilisation de l'âge de la retraite. Dans le domaine des assurances sociales, la prochaine législature devra s'atteler à assurer leur financement. Celui-ci doit tenir compte des capacités économiques. L'augmentation des charges salariales est à éviter autant que faire se peut pour des raisons de politique de l'emploi. Les taxes d'incitation écologiques ne peuvent, de par leur système, fournir une base de financement stable. Il faut donc prévoir des financements par la TVA.

- Il faut renforcer l'AVS par rapport au 2^{ème} pilier.
- Les fonds du 2^{ème} pilier appartenant aux salariés, il faut renforcer leurs droits de participation à la gestion ainsi que ceux des rentiers.
- L'objectif d'un âge de départ à la retraite flexible doit être maintenu.
- Les comptes de l'AI doivent être assainis de toute urgence.
- La cotisation de solidarité au titre de l'assurance-chômage doit être réintroduite pour les très hauts revenus.
- La maîtrise de l'assurance-maladie passe par un contrôle des coûts encore plus rigoureux et un financement plus social.

❖ La politique sociale doit prendre en compte particulièrement les besoins des familles :

- Un montant de CHF 500.- par mois et par enfant doit être versé.
- Des prestations complémentaires seront introduites pour les familles exposées à la précarité.
- Exonération des primes pour les enfants dans l'assurance-maladie.
- Politique de la petite enfance.
- Financement public des crèches pour un accès démocratique des familles.
- Un minimum vital doit être garanti et exonéré d'impôts.

3. DES SERVICES PUBLICS A LA HAUTEUR

En 2003, j'ai revendiqué :

- le maintien de Swisscom en mains publiques
- la régulation renforcée des marchés nouvellement ouverts à la concurrence
- le maintien des emplois fédéraux dans les régions périphériques.

Je suis donc intervenu au Conseil national dans ce sens en proposant :

- de défendre avec succès l'entreprise publique Swisscom et éviter son rachat par des fonds de pension étrangers
- élargir le service public dans les télécommunications grâce à l'obligation de réseaux à haut débit sur l'ensemble du territoire.
- renforcer la régulation des marchés de l'électricité et postal ouverts à la concurrence, afin de sauvegarder l'intérêt général et garantir à l'économie de bonnes conditions cadre
- rendre obligatoire les conventions collectives de travail pour les branches nouvellement soumises à la concurrence sur l'exemple de la convention collective négociée entre DPD, entreprise de transport de colis et les syndicats Communication et Transfair.
- sauvegarder des emplois à forte valeur ajoutée dans les domaines des télécommunications aussi dans les régions périphériques
- compenser dans le domaine postal la perte des emplois due à la réorganisation du réseau par la création du Centre de décodage à Sion
- établir un véritable plan social en faveur du personnel militaire touché par la restructuration des bases logistiques militaires.

POUR SUIVRE L'ACTION EN FAVEUR DE SERVICES PUBLICS PERFORMANT ET MODERNE

La tendance à la concentration économique dans les centres est néfaste pour l'équilibre du pays. Les régions méritent mieux et plus que de la condescendance fédérale. Les services publics constituent le correctif indispensable à l'économie de marché et le garant d'un développement harmonieux du pays :

- La Confédération doit garantir des services publics postaux, des CFF et des télécommunications sur l'ensemble du territoire, de haute qualité, efficaces et dynamiques, à des prix abordables. Elle doit également en assurer leur financement.
- La Confédération en tant que propriétaire doit fixer des stratégies de propriétaire claires, soumises au contrôle du Parlement et se doter de régulateurs forts pour encadrer la concurrence.
- Un service public fort pour les consommatrices et les consommateurs.
- La Confédération doit maintenir sa majorité au capital actions de Swisscom.
- La composition des conseils d'administration des entreprises publiques doit mieux refléter les intérêts de la population et des régions.
- Les entreprises publiques doivent être les aiguillons de l'innovation et des nouvelles technologies.